

Déclaration liminaire des élus de la CGT des Finances Publiques

Évaluation des TG, G et GP

Chaque jour nouveau apporte au « pauvre » citoyen français son lot d'annonces, qui ne finissent décidément pas de le surprendre ni de le déstabiliser encore et encore.

La tactique macronienne, visant ouvertement à le noyer sous un flux permanent de réformes soudaines et toutes plus agressives et aberrantes les unes que les autres, frappe aussi la DGFIP et ses agents.

Le corps des géomètres, ces nantis aux droits exorbitants, ne pouvait décidément pas y échapper ! Il devait lui aussi contribuer au fameux effort de guerre exigé de chaque fonctionnaire, sous peine d'être présenté comme un planqué ou pire un déserteur.

Ils sont donc sommés d'accepter *illico-presto* un brusque virage dans leur métier. Ainsi, il faut sacrifier deux siècles de culture cadastrale et de mise à jour et d'amélioration permanente d'un référentiel dont la qualité ne souffre d'aucun reproche de la part des usagers.

Alors NON ! Les « fainéants » que nous sommes et que nous représentons sans ambiguïté (avec fierté) dans cette commission ne se laisseront pas réquisitionner pour effectuer un tel tête à queue. Si vous voulez propulser la sphère foncière dans le décor, vous devrez faire sans nous. Et sans les techniciens, vous ne pourrez plus faire grand-chose...

Bien évidemment, cette CAP prend un ton particulier eu égard aux scélérates fiches soumises au débat du 3 octobre. Nous aurions pu faire long, très long sur le fond, illustrer d'exemples et contre exemples. Certes, ce n'est pas la sujet qui nous occupe aujourd'hui mais il y a certaines adhérences entre les appels à examiner et les sujets posés par le bureau « métier ».

Pour notre part, et sans forcément chercher à déflorer nos prochaines discussions, nous rappelons ici certaines évidences. Les géomètres sont des techniciens pointus dans énormément de domaines complexes et variés : informatique, techniques cadastrales, manipulation et conception de logiciels, etc. la liste n'est pas exhaustive ; la DG (et plus particulièrement le bureau autoproclamé « mission ») n'a jamais caché qu'à son grand bénéfice, elle souhaitait utiliser au maximum les compétences particulières des uns et des autres...

Pour tout dire, nous finissons par nous demander si, à trop jouer avec le feu, vous n'avez pas tout bonnement soulevé des interrogations sur vos capacités à gérer la mission cadastrale. Que d'actes manqués... Ces perpétuels revirements et autres décisions à l'emporte pièce finissent tôt ou tard par user les meilleures volontés ; le bureau GF3A doit ainsi devoir bien réfléchir à ses capacités à évoluer, si ces collègues hyper-compétents devaient finalement stopper leurs travaux techniques ; ce serait à coup sûr porter la responsabilité de graves retours en arrière.

Cependant, et ce n'est pas faute de vous avoir alerté en temps et heures lors de nos CAP, les collègues sont à bout et vous n'hésitez pas à les sacrifier. Votre morgue et votre cynisme sont ostensiblement affichés.

Dans de telles conditions, il paraît inévitable que les cadastreux viscéralement attachés à la mission vous opposeront une réponse proportionnelle à l'irrespect que vous leur témoignez systématiquement depuis de longs mois.

La CGTFIP ne cessera de les accompagner et de les soutenir dans toutes les formes de résistance que leur désarroi pourrait générer.

Sur les sujets qui occupent aujourd'hui notre réunion, certaines évidences se dégagent ; elles ne sont pas nouvelles mais doivent particulièrement vous (pré) occuper. Pas nouvelles parce que, déjà, notre CAP vous a alerté sur les difficultés d'exercice du métier dans certaines régions. Notre travail dans les DOM-COM est très difficile ; d'autant plus ardu que ces départements ont du subir une certaine désaffection alliée à des situations sociales tendues. Nous pouvons imaginer que nos collègues sont aussi concernés par ce contexte. Du reste, les événements sociaux de GUYANE doivent vous inciter à réfléchir à la manière d'exercer notre mission, tout comme celles propres à la DGFIP.

Pour la CGT Finances Publiques, notre souhait est de laisser les collègues sur place mettre en œuvre toutes leurs compétences pour que la mission puisse se dérouler au mieux en fonction du contexte local ; cela doit se déconnecter de l'exercice statistique pur, et la confiance mutuelle doit remplacer la défiance permanente. Là encore, nous avons déjà en séance attiré votre attention sur certains dysfonctionnements... Nous verrons si vous arrivez à en tirer quelques enseignements, tant sur le plan de la mission que celui de la gestion.

Montreuil, le 28/09/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63